

# Conférence Episcopale d'Haïti CEH

56, Angle Rues Piquant et Lamarre, Champ-de-Mars, HT 6110, Port-au-Prince, Haïti (W.I.)

Tél. : (509) 3701-2232 / 3701-2215 / 3388-7304

e-mail : [ceh56@hotmail.com](mailto:ceh56@hotmail.com) / URL : <http://eglisecatholiquedhaïti.org>

## Note de la CEH sur la tenue des assemblées dans le contexte de l'épidémie du Covid19

Chers frères dans le ministère presbytéral, chers membres de la Vie Consacrée, Fidèles catholiques de l'Église d'Haïti, frères et sœurs bien-aimés,

Selon les informations disponibles actuellement, l'épidémie du coronavirus (Covid19) est présente dans plus de 70 pays dans le monde, et elle est déjà en République Dominicaine.

Sans empiéter sur le droit des pouvoirs publics d'informer la population et de mettre en place des protocoles de prévention et de prise en charge, nous voulons comme pasteurs des fidèles et accompagnateurs du peuple haïtien, proposer les mesures suivantes pour les rassemblements dans les paroisses, chapelles, écoles catholiques et autres institutions ecclésiales du pays.

- 1) Nous demandons aux prêtres, aux responsables de communauté de foi, aux membres de la Vie Consacrée, de se protéger personnellement et d'aider à se protéger tous ceux et celles qui sont sous leur juridiction. Les mesures d'hygiène et de prévention recommandées par les autorités sanitaires peuvent sauver des vies. Nous leur suggérons d'éviter les déplacements qui ne sont pas indispensables. Nous les invitons aussi à faire de la sensibilisation dans leurs institutions, par tous les moyens à leur disposition, après avoir vérifié la source et la crédibilité des informations. C'est un des moyens de combattre la désinformation ;
- 2) Nous demandons aux responsables de communauté de foi et d'institutions ecclésiales, d'éviter des assemblées ou réunions qui pourraient compter plus de 3000 personnes dans un espace fermé. Chaque évêque diocésain pourrait décider de l'opportunité de tenir cette année les exercices du *chemin de la croix* dans les rues. Nous savons que cet événement de foi draine ordinairement des dizaines de milliers de fidèles le Vendredi Saint ;
- 3) Aux portes des églises, à l'entrée et à la sortie des rassemblements, nous demandons aux responsables, autant qu'il est possible, de mettre à la disposition des fidèles des produits pour désinfecter les mains, comme les 'sanitizers'. Il faudrait éviter aussi des salutations avec accolade et poignée de mains, avant, pendant et après les célébrations ou réunions. Dans les églises et chapelles où il y a des bénitiers fixes, il est hautement recommandé d'en enlever l'eau dès la publication de cette présente note ;
- 4) Le geste du Baiser de paix à la messe ou dans d'autres célébrations, pourrait se résumer à un salut de la tête sans plus ni moins, sans accolade ;
- 5) Pour la Sainte communion et sa distribution, nous demandons que seul le président de la célébration communique au calice. Les concélébrants peuvent s'en passer jusqu'à nouvelle indication ;
- 6) S'il y a des *ministres extraordinaires de la distribution de la Sainte communion* qui doivent aider le président de la célébration, il faut leur donner la communion dans la main et uniquement au corps du Christ ; eux-mêmes doivent donner la communion aux fidèles dans la main tout en gardant les marques de vénération et de respect envers le très Saint Sacrement. Des sentinelles de la communauté de foi doivent être vigilants pour s'assurer

que l'hostie consacrée, Corps du christ, est consommée immédiatement par le communiant ;

- 7) Il faut éviter la stigmatisation des personnes à cause de leur provenance géographique. C'est aux autorités publiques légalement constituées qu'il revient de prendre les décisions qui s'imposent en cette matière ;
- 8) Toutes ces consignes et mesures de prévention susmentionnées s'appliquent aussi à toutes nos écoles catholiques, toute proportion gardée ;
- 9) Cette note sera lue pendant au moins deux mois dans toutes les paroisses et chapelles, publiques ou privées, des dix diocèses du pays ainsi que sur les ondes des radios diocésaines et paroissiales. En outre, elle sera affichée dans des endroits visibles par toute institution ecclésiale et institut de vie consacrée. Tout organe de presse national ou international est autorisé à reproduire cette note fidèlement ;
- 10) Frères et sœurs d'Haïti, restez à l'écoute des instructions et des recommandations des autorités publiques, spécialement du *Ministère de la Santé Publique et de la Population* ; faites tout ce qui est en votre pouvoir pour les mettre à exécution afin de protéger votre santé et celle des autres ;
- 11) Enfin nous demandons à tous, au clergé et aux fidèles, de collaborer de quelque manière que ce soit à l'efficacité totale de la lutte contre cette épidémie qui menace de devenir une pandémie.
- 12) Nous invitons les fidèles catholiques et les chrétiens en général à prier pour les malades et le personnel soignant de toutes les institutions sanitaires nationales ; nous confions le pays et tous ses habitants à l'intercession de Notre Dame du Perpétuel Secours, patronne d'Haïti, elle qui nous avait déjà sauvés de l'épidémie de la petite vérole.

Cette note restera en vigueur pendant toute la période où l'épidémie continuera ses ravages dans le monde et spécialement dans les Antilles où beaucoup de pays sont déjà atteints par le virus.

Donné au siège de la Conférence des évêques d'Haïti, le 4 mars 2020.

Suivent les signatures des Évêques :



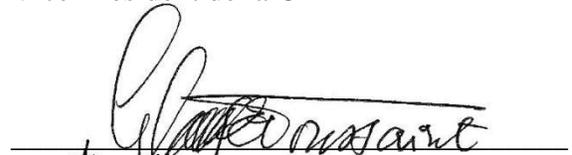
Mgr Launay SATURNE  
Archevêque Métropolitain du Cap-Haïtien  
Président de la CEH



Mgr Pierre André DUMAS  
Évêque d'Anse-à-Veau / Miragoâne  
Vice-Président de la CEH



Mgr Joseph Gontrand DÉCOSTE, SJ  
Évêque de Jérémie  
Secrétaire Général de la CEH



Mgr Marie Érick Glandas TOUSSAINT  
Évêque de Jacmel  
Économe de la CEH

  
Chibly Cardinal LANGLOIS  
Évêque des Cayes

  
Mgr Ducange SYLVAIN, SDB  
Évêque Auxiliaire de Port-au-Prince

  
Mgr Max Leroy MÉSIDOR  
Archevêque Métropolitain de Port-au-Prince

  
Mgr Louis N. KÉBREAU, SDB  
Archevêque Émérite du Cap-Haïtien

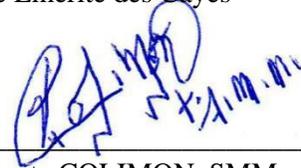
  
Mgr Pierre Antoine PAULO, OMI  
Évêque de Port-de-Paix

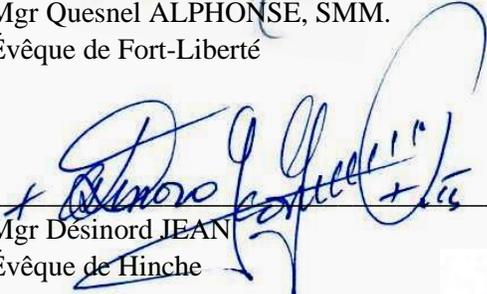
  
Mgr Willy ROMÉLUS  
Évêque Émérite de Jérémie

  
Mgr Yves Marie PÉAN, CSC  
Évêque des Gonaïves

  
Mgr Jean Alix VERRIER  
Évêque Émérite des Cayes

  
Mgr Quesnel ALPHONSE, SMM.  
Évêque de Fort-Liberté

  
Mgr Frantz COLIMON, SMM  
Évêque Émérite de Port-de-Paix

  
Mgr Désinord JEAN  
Évêque de Hinche

  
Mgr Joseph LAFONTANT  
Évêque Auxiliaire Émérite de Port-au-Prince

